

Chers Parents,

Comme vous le savez, qu'il s'agisse du Pacte pour un Enseignement d'Excellence ou de l'instauration des Plans de pilotage, le système éducatif (du maternel aux études supérieures et universitaires) est en perpétuelle évolution, s'ajuste et se réinvente dans l'intérêt supérieur des élèves et de l'enseignement, ce avec cohérence et harmonisation au sein de l'Union Européenne.

Dans ce contexte, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a décidé de la mise en œuvre de nouveaux référentiels dont les contenus sont structurés en unités d'acquis d'apprentissage (UAA). Ces dispositions réglementaires s'appliquent désormais à l'ensemble des élèves de toutes sections ou formes d'enseignement et de tous réseaux. Ils instituent l'évaluation sommative au terme des différentes entités pédagogiquement significatives. Pour les disciplines dont les nouveaux référentiels sont en cours de finalisation, il y a lieu d'entendre par une entité pédagogiquement significative les thèmes, séquences, enquêtes, etc.

Le réseau WBE, dans la mise en œuvre de ces modalités, a saisi l'opportunité sans précédent, de replacer l'élève au cœur de ses apprentissages.

Plus que jamais, l'organisation de l'évaluation et des apprentissages a pour objectif de placer l'élève en position de réussite tout en garantissant une excellence de formation sans diminuer les exigences d'un enseignement de qualité. Ceci vise à responsabiliser l'élève par rapport à ses apprentissages et à affuter son autonomie avec un accompagnement continu.

Chaque entité pédagogiquement significative fera donc l'objet d'une évaluation sommative permettant d'établir si l'élève a atteint l'attendu fixé préalablement. En fonction du niveau de maîtrise dont fait preuve l'élève, celui-ci bénéficiera d'activités de RCD (Remédiation-Consolidation-Dépassement), dans le cadre des cours. Ces activités permettront aux élèves présentant encore quelques lacunes et n'ayant pas encore atteint l'attendu d'y pallier en prévision d'une nouvelle évaluation sommative et aux autres de renforcer leurs acquis ou d'étendre leurs connaissances au-delà des attendus. Afin de préparer et de guider efficacement les élèves à présenter ces épreuves sommatives, en marge des exercices, leçons et devoirs d'usage, des évaluations formatives seront systématiquement réalisées au cœur de chaque unité pédagogiquement significative. A l'instar des évaluations sommatives, le travail formatif fera l'objet tout au long des apprentissages d'une analyse individuelle, de commentaires personnalisés et de conseils pour amener l'élève à atteindre les objectifs et à réussir pleinement.

Outre les épreuves diagnostiques en première année, les examens du CE1D en deuxième année et du CESS en sixième année, les moments traditionnellement dédiés aux examens seront l'occasion pour les élèves de présenter les évaluations

sommatives dont la temporalité est prévue par les référentiels, de présenter à nouveau celles qui n'ont pas été réussies et de remédier aux difficultés individuelles en dégagant du temps supplémentaire pour les apprentissages. En toute logique, les évaluations sommatives n'étant en rien commandées par le calendrier scolaire et les dates de remises de bulletin, l'organisation d'une session en décembre perd de son assise pédagogique, de sa pertinence et de son intérêt.

En plus de l'information régulière voire continue aux élèves et aux parents (via la plateforme *EcoleEnLigne*, par exemple), le bulletin sous sa forme actuelle sera une occasion privilégiée de communiquer sur l'évolution de l'élève face aux acquis d'apprentissages et de compiler à un moment donné l'ensemble des résultats obtenus aux différentes évaluations sommatives déjà réalisées.

Ce dispositif aura sans nul doute un impact positif considérable sur l'implication et la motivation des élèves en mettant l'accent sur la valorisation du travail et de l'effort, le tout en favorisant un climat propice à la réussite et la confiance en soi face aux apprentissages et à l'évaluation.

Convaincus que notre collaboration est essentielle à l'épanouissement et à la réussite de votre enfant, nous restons à votre entière disposition et vous prions de croire, Chers Parents, en l'assurance de notre entier dévouement.

